

AUE

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ARCHITECTE URBANISTE D'ÉTAT 2018 — 2019

**Date limite de réception
des dossiers de candidature**

10 SEPT 2018

Contact préparation AUE
Annie Montovany
annie.montovany@toulouse.archi.fr
T. 05 62 11 50 63

Au cœur de l'action publique, les Architectes Urbanistes de l'État (AUE) forment un corps interministériel d'encadrement supérieur assurant, à tous les échelons de l'État, des fonctions de direction, d'étude et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'architecture et du patrimoine, du paysage et des sites. Ils participent à l'élaboration des politiques publiques relatives à ces domaines et accompagnent les décideurs locaux dans leurs projets. Un concours national de recrutement est organisé chaque année par ses ministères de tutelle et suivi d'une formation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées. Les AUE sont ensuite titularisés et affectés à leur premier poste dans l'un des ministères de tutelle du corps, en administration centrale ou dans les services déconcentrés. Forte d'une grande diversité de profils et d'expériences, chaque année une nouvelle promotion d'architectes lauréats du concours (une quinzaine de personnes environ) met ainsi ses compétences au service de l'action publique.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Soutenue par le ministère de la Culture, la formation propose une préparation intensive au Concours d'Architecte urbaniste de l'État. Peuvent s'inscrire à ce concours des jeunes diplômés des écoles d'architecture titulaires de l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), des architectes aux différents cursus, des formations proches autorisées sur certaines conditions comme les ingénieurs des travaux publics de l'État, des géographes urbains... afin de favoriser la diversité dans l'exercice professionnel des architectes. L'ENSA Toulouse a longtemps organisé la préparation au concours d'Architecte Urbaniste

de l'État et l'a réouverte à partir de l'année 2017 pour permettre l'accès au métier d'AUE. Au-delà, elle doit favoriser aussi une meilleure insertion professionnelle, renforcée par une culture générale approfondie sur les enjeux contemporains de la ville et du patrimoine. Le partenariat avec les écoles de Bordeaux et Montpellier permettra de situer l'intervention de cette préparation dans le grand Sud, impliquant les professionnels et enseignants de ces territoires. La formation aura lieu dans les locaux de l'ENSA Toulouse. Certaines épreuves de dessin pourront également se faire dans les locaux de la DRAC.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se décompose en 2 temps : des épreuves écrites et graphiques d'admissibilité en mars, puis des épreuves orales d'admission en juin.

Les sessions de préparations s'organisent suivant ce calendrier

- La session en vue de l'admissibilité se déroule d'octobre à février au rythme d'environ 1 semaine sur 2 les vendredis et samedis.
- La session pour les candidats admissibles à l'oral en mai, sur 3 ou 4 journées, selon le nombre d'inscrits.

PHASE 1

La phase 1 comprend 4 épreuves écrites et graphiques, réparties sur 3 jours :

1. (4h) une dissertation générale sur un sujet d'actualité lié à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme ou l'aménagement du territoire. Elle évalue la culture générale et la capacité d'écriture des candidats.
2. (4h) une analyse critique d'un projet d'architecture ou d'aménagement avec contre-proposition. Elle permet de juger l'aptitude d'analyse et de synthèse d'un projet et de ses enjeux dans un contexte donné, la capacité à expliciter et motiver un point de vue.
3. (8h) une épreuve graphique ou esquisse d'option : << urbanisme – aménagement >> ou << patrimoine architectural, urbain et paysager >>.
4. (10h) une épreuve graphique ou esquisse d'architecture et urbanisme. Ces deux épreuves graphiques testent la capacité des candidats à établir une proposition de projet cohérente, inscrite dans le contexte territorial et programmatique donné.

PHASE 2

La phase 2 comprend 3 épreuves orales au mois de juin :

1. L'appréhension d'un dossier d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement ou oral d'analyse critique (durée : 40 minutes de préparation puis 30 min d'oral). De même nature que l'épreuve écrite d'analyse critique, cet oral vise en outre à évaluer les capacités des candidats à appréhender un dossier dans un temps court et à présenter/argumenter clairement leur position à l'oral.
2. Un entretien avec le jury ou grand oral (40 min), qui consiste en une présentation du parcours et des motivations du candidat (10 min) suivie d'une discussion avec le jury (30 min). Cet oral a pour but d'apprécier la qualité et la rigueur de la démarche professionnelle du candidat, sa culture générale et son aptitude à exercer les fonctions confiées aux AUE.
3. Un oral de langues (20 minutes) : exposé à partir d'un texte en langue étrangère, suivi d'une conversation avec l'examinateur en anglais, allemand, espagnol ou italien.

LA PRÉPARATION AU CONCOURS 2018–2019: DÉROULEMENT ET ORGANISATION DES SESSIONS

Session pour l'admissibilité

La préparation consiste à présenter les épreuves écrites et graphiques aux candidats, leur donner les moyens d'un savoir plus approfondi sur les thématiques de l'urbain et du patrimoine, leur faire passer plusieurs fois chacune des quatre épreuves puis les corriger.

Des séances en présence sont organisées tous les 15 jours le vendredi et le samedi (en général) alliant devoirs sur tables, corrections et conférences : Elles permettent aux stagiaires un suivi régulier et des échanges.

Les devoirs sur tables, « in situ » se feront dans le timing du concours. Ils alterneront suivant les séances entre épreuves graphiques et épreuves écrites.

Les corrections des épreuves graphiques se feront le lendemain du devoir, les corrections des épreuves écrites se feront lors de la séance suivante (voir planning prévisionnel). 3 épreuves graphiques et écrites seront au final menées durant la session dont une dernière sur 3 jours, reproduisant le temps exact du concours. Les exemples sont pris pour l'essentiel dans les annales des années précédentes mais pourront être parfois élaborés par les intervenants/correcteurs.

Les conférences thématiques seront sur des sujets en lien avec le concours : présentation des épreuves et de leurs enjeux, missions des AUE, critique architecturale, urbaine, patrimoine ou actualités législatives... Les personnes qui interviennent dans les conférences comme ceux qui corrigeront les épreuves seront à chaque fois différents, la plupart architectes urbanistes de l'État, certains universitaires, permettant un large éventail de points de vue et de rencontres pour les stagiaires.

Des devoirs écrits, dissertations et analyses critiques sur un temps plus long pourront également être produits entre 2 séances permettant l'approfondissement d'une thématique. Ils sont annotés et discutés en séance suivante.

Un suivi personnalisé des stagiaires sera fait par le/la coordonnateur/trice de la formation, permettant de mettre en relief les manques particuliers mais aussi les expériences et connaissances à valoriser.

La formation aura aussi une dimension collaborative, à travers l'utilisation d'une plate-forme d'échange des données, des bibliographies, des analyses, alimentée par les enseignants, les intervenants et les stagiaires.

Session pour l'oral d'admission

En mai, pour les candidats admissibles (2 fois 2 jours vendredis et samedis).

La préparation aux oraux consiste à faire passer aux stagiaires des oraux blancs devant un jury varié et dans des conditions similaires à celles du concours.

Les sujets proposés pour l'oral d'analyse critique peuvent être des annales simplifiées de l'épreuve écrite du concours, ou sont élaborés par les correcteurs sur la base de cas réels auxquels ils ont été confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

Analyse critique

L'oral d'analyse prévoit 40 minutes de préparation du sujet en début de journée, ensuite les stagiaires passent les uns après les autres devant le jury. Ils assistent à l'ensemble des présentations et bénéficient ainsi du passage à l'oral de leurs pairs (diversité des sujets proposés et des questions posées par le jury).

Entretien avec le jury

Chaque stagiaire pourra faire 2 entretiens
Sur la base d'une préparation personnelle, CV, parcours, motivations
Adossée à des séances de technique de prise de parole.

Épreuve de langue

Sur la base d'un exposé et d'un entretien.
Sur un texte en langue étrangère
2 entretiens selon la langue choisie par le stagiaire.

LA PRÉPARATION EN PRATIQUE : PLANNING PRÉVISIONNEL

		Octobre	10h-13h	14h30-17h30
séance 1	1	vendredi	Accueil et présentation prépa et témoignage AUE Récents	Conférence 1: les éléments du concours / L'esquisse
séance 2	2	vendredi	9h-19h Esquisse commune 1	
	3	samedi	Analyse critique 1	Correction esquisse
séance 3	4	vendredi	Dissertation 1	Conférence Thème patrimoine
	5	samedi	Conférence thème Urba	Correction Analyse critique 1

		Novembre	10h-13h	14h30-17h30
séance 4	6	vendredi	9h-19h Esquisse d'option 1	
	7	samedi	Correction dissertation 1	Correction Esquisse option 1
séance 5	8	vendredi	Conférence Thème patrimoine	Analyse critique 2
	9	samedi	Dissertation 2	Conférence Thème Urba

		Décembre	10h-13h	14h30-17h30
séance 6	10	vendredi	Conférence thème patrimoine	Correction Analyse critique 2
	11	samedi	fiches de lecture / Débats actu	Correction Dissertation 2
séance 7	12	vendredi	Esquisse commune 2	
	13	samedi	Conférence thème Urba	Correction esquisse commune 2
		période Noël	Esquisse Option 2	

		Janvier	10h-13h	14h30-17h30
séance 8	14	vendredi	Conférence politique publique	Correction Esquisse option 2
	15	samedi	Bilan individuel sur travaux menés	
séance 9	16	jeudi	Épreuves écrites 4+4h	
	17	vendredi	Épreuve graphique de spécialité 8h	
	18	samedi	Épreuve graphique commune 10h	

		Février	10h-13h	14h30-17h30
séance 10	19	vendredi	Corrections épreuves et suivi individuel	

		Mai - Juin	10h-13h	14h30-17h30
séance 11	fin mai	vendredi et samedi	préparation aux épreuves orales pour les candidats admissibles	mise en situation devant jury candidats admissibles
séance 12	début juin	vendredi et samedi	préparation aux épreuves orales pour les candidats admissibles	mise en situation devant jury candidats admissibles



LA PRÉPARATION EN PRATIQUE : ORGANISATION

Équipe pédagogique

Elle se compose d'un comité de pilotage, dont les participants sont responsables collégialement du contenu pédagogique pour proposer, participer, suivre et faire évoluer la formation :

Catherine ROI, Architecte Urbanisme, spécialiste du patrimoine,
Coordinatrice de la formation

Anne PÉRÉ, Maître de conférence Ville et Territoire ENSA Toulouse

Nathalie PRAT, Maître de conférence TPCAU ENSA Toulouse
Architecte du Patrimoine
Chargée de mission Formation Continue

Virginie Cellier, AUE Urbanisme Environnement, Directrice du service académique des constructions immobilières au rectorat de Toulouse.

Philippe Gisclard, AUE Patrimoine, ABF chef Udap Tarn et Garonne

L'équipe pédagogique est complétée par des personnalités extérieures invitées à participer et mobilisées en fonction des thématiques abordées pour les conférences, les corrections écrites et les jurys.

Le principe est d'avoir des intervenants nombreux amenant une vision la plus large possible des domaines d'activités du métier d'AUE, des connaissances et actions menées. Ils interviennent dans la nouvelle Région Occitanie mais aussi en Nouvelle-Aquitaine.

Liste non exhaustive, pouvant être modifiée

Laurent ALBERTI	AUE	Conservateur des Monuments Nationaux – Centre des Monuments Nationaux
Frédéric AUCLAIR	AUE	ONU Négociations Climat volet Habitat
Laurent BARRENECHEA	AUE-ABF	Conservateur Régional des Monuments historiques DRAC Occitanie
Roland BONNET	AUE-ABF	Responsable de l'arrondissement de la Voie d'eau – Voie navigable de France division Sud-Ouest
Jean Baptiste BOULANGER	AUE-ABF	Chef Udap Vaucluse
François BRETON	AUE-ABF	Chef Udap Aude
Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER	AUE	Chef de division STAEL/DTSP – Dreal Midi-Pyrénées
Patrick CHOTTEAU	AUE	Secrétaire Général Adjoint MIQCP
Philippe CIEREN	AUE-ABF	Inspecteur Général des Patrimoines au MC
Danièle GAY	AUE	Directrice de mission développement durable – DDT de Haute-Garonne
CATHERINE HOLLARD	AUE	Inspectrice des sites du Canal du Midi – DREAL Occitanie
Denis MAGNOL	AUE-ABF	Chef Udap Nimes
Hubert MERCIER	AUE-ABF	Chef UDAP de la Corrèze 19
Philippe MERCIER	AUE	Chef de la mission Gestion et valorisation des biens culturels. Relations transfrontalières et internationales – Drac Occitanie
Alexis PALMIER	AUE	Chef du pôle territorial Nord – DDT 31
Clémentine PEREZ – SAPPJA	AUE-ABF	Chef Udap 32 – Drac Occitanie
Michel PÉRON		Enseignant TPCAU ENSA – architecte du patrimoine
Marion SARTRE		Enseignante TPCAU ENSA – architecte du patrimoine
Jamila TKOUB	AUE	Mission Paysage DREAL Nouvelle Aquitaine
Laure VIE	AUE	Direction énergie et connaissance, Cheffe de division D.D. Dreal Occitanie

DOSSIER DE CANDIDATURE

Concours

interne

externe

Options

aménagement

patrimoine

Identité

Madame

Monsieur

Nom (patronymique)

Nom (marital)

Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

E-mail

STATUT ACTUEL

Profession

Exercice

Libéral

Salarié

En recherche d'emploi

Formation / Études

Année Diplôme obtenu

Établissement Lieu

Année Diplôme obtenu

Établissement Lieu

Année Diplôme obtenu

Établissement Lieu

Année Diplôme obtenu

Établissement Lieu



ADMISSION & RÈGLEMENT

Les candidats seront retenus à l'issue de l'examen des dossiers et dans la limite des places disponibles (15 places). Ils en seront informés par courrier et leur admission deviendra définitive dès confirmation par règlement du coût de la formation.

La formation pourra être prise en charge dans le cadre de la formation continue, pouvant entrer dans le nouveau cadre du Compte Personnel de Formation.

Les tarifs sont les suivants :

- **Session admissibilité**
Inscription individuelle : **500 €**
Inscription dans le cadre de la formation continue : **1000 €**
- **Session oral admission : 200 €**

Pièces à joindre

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation pour l'inscription à la préparation en précisant, en outre, vos centres d'intérêt vis-à-vis de la profession d'architecte et urbaniste de l'État

- une copie de la carte d'identité
- une copie des diplômes
- un justificatif de domicile

Optionnel :

- Un dossier de travaux personnels présentant les projets marquants sur lesquels vous avez travaillé (format A4 maximum)

ATTENTES

Indiquez vos principales attentes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Acquis

Avez-vous déjà suivi une formation de préparation au concours AUE ? oui non

Si oui, dans quel établissement

Quand:

Avez-vous déjà passé le concours? oui non

Quand:

Si oui, avez-vous été admissible? oui non

Fait à le

Signature du candidat





.TOULOUSE .ARCHI .FR